

## CHECK-LIST

- ÉVALUATION TOU -

### ► COCHER UNIQUEMENT LES DOCUMENTS VOUS CONCERNANT

- La demande de rectification de l'imposition à la source **originale** (document de couleur bleue)
- Certificat de salaire
- Attestation officielle des cotisations versées au 3ème pilier A (assurance ou bancaire)
- Attestation officielle certifiant le montant du rachat d'années du 2ème pilier (LPP)
- Attestation des frais de formation/perfectionnement
- Cotisations syndicales (Unia, SIT, UPCP...)
- Attestation annuelle des intérêts d'emprunts, crédit à la consommation, carte de crédit (à réclamer à votre banque)
- Autres revenus (chômage, revenus français ou étrangers)
- Attestation des cotisations versées au 3ème pilier B, assurance vie (PER, etc.)
- Assurance maladie: attestation des primes versées (LaMal ou CMU) et mutuelle
- Frais médicaux non remboursés par la LaMal ou la CMU (factures, tickets de pharmacie)
- Justificatifs des dons versés (institution suisse uniquement)

### ► DOCUMENTS/INFORMATIONS IMPORTANTES POUR LES PERSONNES AYANT DES ENFANTS

- Allocations familiales perçues en Suisse et/ou en France
- Copie du livret de famille
- Justificatifs des frais de garde (enfant jusqu'à 14 ans)
- Certificat de scolarité 2022/2023 pour chaque enfant majeur étudiant

### ► DOCUMENTS NÉCESSAIRES CONCERNANT LE(S) BIEN(S) IMMOBILIER(S)

- Les pages de l'acte notarié mentionnant le prix d'achat du bien, la date de construction et d'occupation
- Les taxes foncières (recto-verso)
- Les éventuelles factures/justificatifs concernant les divers travaux entrepris pour le(s) bien(s):  
(Charges de copropriétés, frais d'entretien, rénovation, économie d'énergie)
- Attestation annuelle des intérêts d'emprunts hypothécaires (à réclamer à de votre banque)
- Attestation de l'assurance d'habitation (montant de la cotisation)
- Montant de l'assurance vie liée à la dette hypothécaire
- Autres revenus (loyers encaissés)

### ► JUSTIFICATIFS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT LES PERSONNES SÉPARÉES OU DIVORCÉES:

- ▷ **Jugement de séparation ou de divorce mentionnant les informations suivantes:**
  - Si vous percevez ou versez une pension alimentaire (quel montant)
  - Le parent ayant la garde de ou des enfant(s) ou éventuelle garde alternée

## COMMENT FAIRE L'ÉVALUATION DE VOTRE TOU ?

### ► 2 CHOIX S'OFFRENT À VOUS :

#### 1. Évaluation personnalisée dans nos bureaux : (maximum 30-40 min. de 8h30 à 18h00)

- Prise de rendez-vous par téléphone au **022.721.14.19**
- Venir au rendez-vous muni de tous vos documents.
- Le résultat vous est communiqué à la fin de l'évaluation.

Le règlement des honoraires d'effectue sur place (paiement comptant).

#### 2. La Web-éval :

- Vous nous transmettez votre dossier scanné (un seul PDF) à l'adresse e-mail suivante : **info@optimize-conseils.ch**
- A la réception du paiement des honoraires (virement bancaire), nous vous transmettons le résultat de votre évaluation par e-mail sous 72h.

Si besoin, un support téléphonique est à votre disposition.

## NOS TARIFS

- CHF 80.- Célibataire sans bien immobilier**
- CHF 90.- Célibataire avec bien immobilier**
- CHF 90.- Mariés sans bien immobilier**
- CHF 100.- Mariés avec bien immobilier**
- CHF 20.- Supplémentaires pour traitement à distance (Cyber-éval)**
- CHF 20.- Supplémentaires par bien immobilier**
- CHF 20.- Supplémentaires en cas d'activité indépendante**
- CHF 80.- Demande de rectification d'impôt simple / Célibataire**
- CHF 100.- Demande de rectification d'impôt simple / Marié**
- CHF 10.- Envoi en recommandé de la demande rectification à l'AFC**
- CHF 5.- Copies**